SENTIER MARITIME DU SAINT-LAURENT



Sommaire

Définition du concept3	Code d'éthique	1
Pertinence du projet4	Adhésion au Sentier maritime	1
Objectifs du projet4	Formation et sécurité	1
Développement des routes bleues6	Réalités du Saint-Laurent	14
Uniformisation du Sentier maritime6	Réseau d'intendance	1
Les différentes « Routes bleues »7	Le Guide bleu et les cartes	1

Coordination: Véronique Bouchard

Conception graphique: Marjorie Ouellet

© Fédération québécoise du canot et du kayak, 2010

Définition du concept

Un sentier maritime est une voie navigable spécialement conçue pour les petites embarcations comme les kayaks de mer. C'est un réseau de sites d'accès et de points d'arrêts sur le Saint-Laurent qui ont été cartographiés, mais non balisés. Chaque site permet un ou plusieurs usages autorisés par les propriétaires riverains.



Mise à l'eau



Rampe de mise à l'eau



Marina



Abri naturel



Arrêt d'urgence



Aire de repos



Camping rustique



Camping commercial



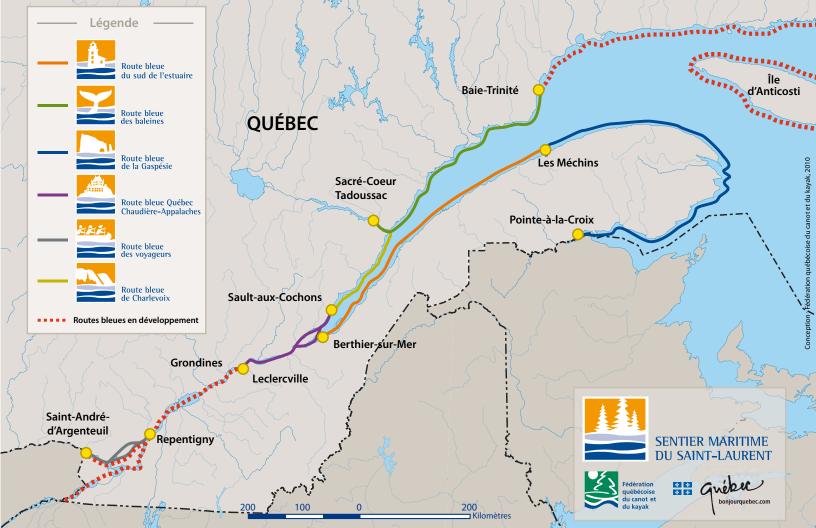
Hébergement

Pertinence du projet

La pratique du kayak de mer connaît une progression significative et le Saint-Laurent attire de plus en plus d'adeptes. Cette popularité crée parfois des problèmes reliés au manque de préparation et d'information disponible. La plupart des usagers agissent au mieux de leurs connaissances à défaut de savoir où ils ont le droit de débarquer. Malgré eux, et souvent par ignorance, ils peuvent parfois déranger certains propriétaires riverains, affecter le comportement de la faune et participer à la dégradation des milieux naturels riverains. Encore trop de personnes s'aventurent sur le Saint-Laurent sans expérience significative alors que les conditions de navigation varient énormément d'une région à l'autre.

Objectifs du projet

- Mettre en valeur le Saint-Laurent et le rendre plus accessible aux amateurs d'activités nautiques;
- Prévenir la détérioration des milieux naturels en les protégeant d'une utilisation intensive et désordonnée;
- Favoriser l'entretien de relations harmonieuses entre les usagers et les propriétaires riverains;
- Développer un intérêt pour la protection des écosystèmes au sein des populations riveraines;
- Favoriser la sécurité des usagers;
- Générer une nouvelle source d'attraction, de visibilité et de retombées pour l'industrie touristique locale.



Développement des routes bleues

L'objectif du Sentier maritime du Saint-Laurent est de développer une voie navigable sur tout le territoire québécois, de la frontière Ontarienne jusqu'aux frontières du Labrador et du Nouveau-Brunswick. Quatre routes bleues sont actuellement ouvertes aux usagers et plusieurs autres sont en développement. On prévoit l'inauguration de la Route bleue des voyageurs en 2010 et celle de la Route bleue de Charlevoix en 2011.

Uniformisation du Sentier maritime

Étant donné que le Saint-Laurent compte plus de 2 500 km de rives, les intervenants du milieu ont choisi de développer le Sentier maritime par tronçons nommés routes bleues. Bien que les réalités soient différentes d'une région à l'autre, les routes bleues tentent de conserver une certaine uniformité entre elles afin que les usagers les identifient au même sentier maritime, celui du Saint-Laurent. C'est pourquoi les logos des différentes routes bleues présentent un concept similaire.

Pour en apprendre davantage

sur le projet du SENTIER MARITIME DU SAINT-LAURENT, consultez les CAPSULES VIDÉO sur le site Internet :

www.sentiermaritime.ca







La Route bleue du sud de l'estuaire, couvrant le territoire entre Berthier-sur-Mer et Les Méchins, est la première à avoir vu le jour en 2005. Elle compte 400 km de bande riveraine et elle totalise 22 cartes. Les promoteurs de cette route bleue ont développé un site Internet (www.rbse.ca), des sites de camping rustique, ils ont installé de la signalisation et ils ont négocié plusieurs avantages réservés aux membres.

La Route bleue des baleines a suivi le rythme en ouvrant le secteur entre Sacré-Coeur et Baie-Trinité en 2006. Elle compte 400 km de bande riveraine et elle totalise 11 cartes. On y retrouve une signalisation et des emplacements de camping rustique à plusieurs endroits.





L'inauguration de la **Route bleue de la Gaspésie** s'est réalisée en 2007. Elle s'étend de Les Méchins à Pointe-à-la-Croix. Elle compte 700 km de bande riveraine et totalise 27 cartes. Trois secteurs de navigation caractérisent cette région, la Haute-Gaspésie, La Pointe et la Baie-des-Chaleurs. Plus de 150 sites d'arrêts signalisés sont indiqués sur les cartes.

La Route bleue Québec/Chaudière-Appalaches couvre le territoire entre Deschambault-Grondines et Sault-aux-Cochons sur la rive nord, Leclercville et Saint-Vallier sur la rive sud, ainsi que l'Île d'Orléans. Elle représente 300 km de bande riveraine et totalise 18 cartes. Elle a été inaugurée en 2008. De nombreux sites sont signalisés et le camping rustique est autorisé à plusieurs endroits.





La Route bleue des voyageurs débute au pied du barrage de Carillon sur la rivière des Outaouais, traverse le lac des Deux-Montagnes, offre le choix de parcourir la rivière des Mille Îles ou la rivière des Prairies et se termine dans la région de Lanaudière. Son inauguration est prévue en 2010. Ce parcours navigable de 155 km sera représenté sur 10 cartes et réparti en sections d'une vingtaine de km. Des panneaux de sensibilisation et d'identification des sites seront installés en 2010.

La Route bleue de Charlevoix couvre 185 km de côtes répartis sur le territoire de la MRC de Charlevoix et de la MRC de Charlevoix-Est; soit de Petite-Rivière-Saint-François à Baie-Sainte-Catherine, incluant l'Isle-aux-Coudres. Son inauguration est prévue en 2011 et fera l'objet de festivités. Cette saison, la Route bleue de Charlevoix offrira une quarantaine de sites répartis sur 10 cartes et des sites de camping rustique seront aménagés à la Baie-des-Rochers, près de Saint-Siméon.

Code d'éthique

Afin de prévenir la détérioration des milieux naturels et d'assurer la durabilité des sites de pratique pour le bénéfice des générations actuelles et futures, le Sentier maritime du Saint-Laurent fait la promotion d'un code d'éthique. Celui-ci est inspiré du Sans trace, un programme éducatif qui encourage l'adoption

de comportements et de pratiques minimisant les impacts sur l'environnement. Nous incitons les adhérents au Sentier maritime à s'associer à cette philosophie de développement durable et à en faire leur ligne directrice à travers toutes leurs actions.

Les 7 principes fondamentaux du code d'éthique -

- Préparez vos sorties à l'avance
- Utilisez des surfaces durables

- Gérez adéquatement vos déchets
- Évitez de faire des feux de camp
- Ne touchez qu'avec les yeux

- Respectez la faune et les milieux fragiles
- Respectez les propriétaires privés et les autres usagers

Comportements exemplaires

Certaines routes bleues en opération ont installé

sur leurs sites des panneaux de signalisa-

tion avec leur logo. Cette signalisation permet aux usagers de localiser clairement l'endroit autorisé pour débarquer. Le respect des sites identifiés et de leurs usages respectifs est essentiel afin que les propriétaires continuent à donner accès à leur terrain. Les panneaux de signalisation ont été installés aux endroits qui peuvent supporter une fréquentation plus importante. Les milieux qui présentent des plantes mena-

cées ou des oiseaux nicheurs ont été écartés afin de réduire les risques d'impact sur l'environnement

Un comportement peut être exemplaire à différents niveaux. Une sortie planifiée en fonction des marées permet d'éviter le piétinement des marais, un habitat fragile qui abrite parfois des espèces menacées. L'observation à distance des mammifères marins et des oiseaux leur permet de se concentrer sur leurs activités vitales sans se soucier des prédateurs. En effet, les kayakistes peuvent causer un stress chez les mammifères marins puisque leurs déplacements silencieux (sans moteur) s'apparentent à ceux de prédateurs potentiels. De la même manière, les oiseaux nicheurs, alertés à l'approche des kayakistes, peuvent s'éloigner de leur couvée, pouvant alors devenir la proie facile de réels prédateurs.

Adhésion au Sentier maritime

En devenant membre, les usagers contribuent à l'accessibilité et à la protection du Saint-Laurent et encouragent l'implication soutenue de nombreux bénévoles qui participent au développement du Sentier maritime dans leur région.

Les avantages d'être membre

- Le Guide bleu et l'accès via Internet aux cartes des routes bleues en opération.
- L'accès aux sites et aux équipements des routes bleues du 1^{er} avril au 15 novembre de l'année en cours et la possibilité de bénéficier de gratuités ou de rabais négociés par les routes bleues (30 campings rustiques gratuits, hébergement, boutiques de plein air).
- Un autocollant libellé Sentier maritime du Saint-Laurent.
- L'abonnement au bulletin de la FQCK, «Le Courant», qui traite notamment du Sentier maritime du Saint-Laurent.
- Le droit de vote à l'assemblée générale de la route bleue de votre choix.

Pour devenir membre

Remplissez le formulaire d'adhésion disponible sur le site Internet du Sentier maritime du Saint-Laurent ou communiquez avec la Fédération québécoise du canot et du kayak.

Fédération québécoise du canot et du kayak (FQCK)

4545, Pierre-de-Coubertin C.P. 1000, Succursale M Montréal (Québec) H1V 3R2

Tél. : **(514) 252-3001**

Téléc. : (514) 252-3091

Site Internet: www.canot-kayak.qc.ca

Sentier maritime du Saint-Laurent

Site Internet: www.sentiermaritime.ca

Courriel: info@sentiermaritime.ca

Formation et sécurité

Le fleuve est un plan d'eau imprévisible dont l'humeur peut transformer une petite excursion calme au soleil en un cauchemar lorsqu'on ignore les rudiments de base de sécurité et de navigation. Pour les débutants et amateurs peu expérimentés, il est fortement suggéré de suivre un cours donné par une personne qualifiée ou un organisme dûment accrédité. L'autre option est de les référer à un pourvoyeur de la région qui saura leur faire découvrir le Sentier maritime en toute sécurité. Les coordonnées de plusieurs pourvoyeurs qui offrent des forfaits et des formations se trouvent sur les cartes des routes bleues. Avant de s'engager avec un guide, le client doit s'assurer qu'il est compétent, qu'il offre les services dont il a besoin et que ses services sont couverts par une assurance.

Si la personne juge qu'elle a suffisamment d'expérience pour s'aventurer de manière autonome, nous lui conseillons de devenir membre du Sentier maritime, de consulter et apporter le Guide bleu et les cartes avec elle et de laisser un plan de route à un proche.

Il est bon de rappeler également le matériel obligatoire pour assurer sa sécurité personnelle :

- Veste de flottaison individuelle
- Une ligne d'attrape flottante d'au moins 15 m (corde flottante, sac à corde)
- Pagaie de secours
- Écope ou pompe à main
- Dispositif sonore (sifflet ou corne de brume)
- Feux de navigation (lorsque la visibilité est réduite ou entre le coucher et le lever du soleil)

Nous recommandons également le matériel suivant :

• Jupette

- Compas ou un GPS
- Émetteur-récepteur VHF
- Trousse de premiers soins

Cartes marines

• Eau et nourriture

Il n'est jamais recommandé de sortir seul sur l'eau, même avec un niveau d'expérience élevé.

Réalités du Saint-Laurent

Un kayakiste expérimenté élaborera son itinéraire en tenant compte de son niveau technique mais aussi en fonction de la difficulté du milieu et des conditions prévues. Les réalités du Saint-Laurent sont très différentes d'une région à l'autre et un kayakiste ne devrait jamais sous-estimer le niveau de risque d'un secteur, surtout s'il n'y est jamais allé.

Le Saint-Laurent est divisé en plusieurs zones qui ont chacune leurs propres caractéristiques au point de vue des conditions de navigation, des écosystèmes, de l'occupation humaine, des traits physiques et biologiques du milieu. La zone fluviale se caractérise par des rives habitées, un trafic maritime important et des marées de grandes amplitudes. La zone fluviale s'étend de la frontière Ontarienne à Québec. Mais, c'est à Trois-Rivières que débute l'influence des marées. Avant de s'aventurer sur le Saint-Laurent, il faut s'assurer d'en connaître l'horaire, l'amplitude et les conséquences (courant). Et il est nécessaire de vérifier la table des marées puisque plusieurs sites ne sont

pas accessibles à marée basse (www.marees.gc.ca.) Dans ce secteur, étant donné que les rives sont souvent privées, les possibilités d'accostage et de camping sont réduites. Le respect de la propriété privée est important. En plus d'un imposant trafic commercial, la navigation de plaisance est parfois très dense. Les usagers de la route bleue doivent être prudents en évitant de s'attarder dans la trajectoire des bateaux plus gros qu'eux et à proximité des marinas. Les embarcations circulent rapidement et risquent de ne pas les apercevoir.

À partir de Québec, les conditions changent radicalement. Le Saint-Laurent s'élargit à mesure que l'on se dirige vers l'est et l'eau devient de plus en plus froide et salée. L'estuaire moyen et l'estuaire maritime se caractérisent par une topographie sousmarine complexe, des marées de grandes amplitudes et une forte variation spatiale des conditions physiques et chimiques. L'eau est très froide même en été et un bain forcé peut provoquer l'hypothermie en quelques minutes. Il est donc nécessaire

de porter un vêtement isothermique, une jupette, d'avoir un coupe-vent imperméable et d'apporter des vêtements de rechange dans des sacs étanches. Ce qui signifie également qu'un kayakiste autonome doit être capable de se récupérer après un dessalage (chavirement).

Dans **le golfe**, les courants sont plus faibles mais les navigateurs di de petites embarcations doivent être très prudents parce que ra les vents dominants soufflent parfois à plus de 20 noeuds (vents forts). Cette zone est moins habitée et les infrastructures fa-QUÉBEC cilitant l'accès aux embarcations peuvent être inexistantes sur plusieurs kilomètres.

Les grands plans d'eau subissent fortement les variations de la météo, ce qui influe considérablement sur les conditions de navigation. Les amateurs de petites embarcations doivent consulter la météo Montréal maritime. Si les usagers ne possèdent pas de radio

VHF, ils peuvent consulter la météo maritime sur le site Internet d'Environnement Canada (www.meteo.ec.gc.ca/marine).



Réseau d'intendance

L'avenir du Sentier maritime dépend en grande partie de ses utilisateurs. En plus de contribuer à la pérennité du projet par leur adhésion annuelle et le respect des principes du code d'éthique, des bénévoles s'impliquent dans leur région de différentes manières :

- Support administratif
- Services professionnels
- Participation à l'organisation d'événements
- Promotion du Sentier auprès de leur clientèle
- Autorisation d'accès à leur terrain
- Participation à des corvées de nettoyage, etc.

Plusieurs bénévoles sont également impliqués dans un réseau d'intendance mis en place sur les routes bleues. L'objectif du réseau est de prendre soin du Saint-Laurent en assurant une certaine surveillance et entretien des sites du Sentier maritime. Les intendants sont des ambassadeurs et ils transmettent au-

tour d'eux des messages de sécurité nautique, de respect de l'environnement et de la propriété riveraine.

L'intendance se réalise principalement par la cueillette de données sur les sites (propreté, fréquentation, type de clientèle, détérioration du site, dérangement de la faune et de la flore) à l'aide d'une fiche d'observation simple qui permettra, à la fin de la saison, d'analyser l'évolution des sites et de connaître les problématiques du territoire. Pas besoin d'être membre ou navigateur pour se joindre à un réseau d'intendance!



Le Guide bleu et les cartes

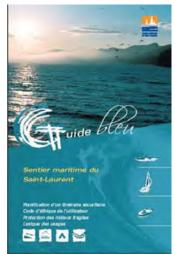
Le Guide bleu est le document officiel du Sentier maritime du Saint-Laurent et le principal outil d'information et de sensibilisation conçu pour les usagers. Il est commun à toutes les routes bleues puisqu'il regroupe de l'information générale sur la planification d'une excursion, la sécurité nautique, le code d'éthique de l'usager, la protection des milieux fragiles ainsi que le lexique des usages symbolisés sur les cartes. Le Guide bleu s'accompagne des différentes cartes des routes bleues. Celles-ci sont renouvelées chaque année puisque des sites sont parfois ajoutés ou remplacés.

Le recto de chaque carte permet de localiser les sites autorisés par les propriétaires riverains. Pour des raisons de sécurité, les promoteurs ont tenté de négocier au moins un arrêt d'urgence à tous les 5 km ainsi qu'un camping, un hébergement ou une mise à l'eau à tous les 15 à 20 km. Chaque site est représenté par un pictogramme associé à l'usage le plus important. Le site est aussi identifié par un numéro qu'on retrouve au verso de la carte.

Les publicités sur les cartes permettent de faciliter la recherche d'un camping commercial ou d'un gîte situé à proximité.

Le tableau situé au verso de la carte présente pour chacun des sites, les coordonnées GPS, tous les usages autorisés et les

services disponibles à proximité. Dans l'encadré navigation, on retrouve les conditions particulières à la navigation locale ainsi que le numéro de la carte marine correspondante. Le reste de l'information traite des milieux naturels riverains, de leur fragilité et des autres attraits spécifiques du secteur. (voir l'exemple d'une carte à la page suivante)





du sud de l'estuain

Un guide dans le brouillard

Le site du parc national du Bic, qui accueille aujourd'hui plus de 150 000 personnes par année, tenait lieu de refuge aux premiers explorateurs qui naviguaient sur le Saint-Laurent. Le pic Champlain, point culminant de 346 mètres, était leur point de repère lors d'intempéries où, déjà à cette époque, le havre du Bic était un lieu de mouillage privilégié. Le trafic maritime était abondant et dans la noirceur, les récifs et les îlots ont provoqués de nombreux naufrages... motif pour leguel on installa un phare sur l'île Bicquette.

Depuis, plusieurs mythes et légendes encore mystérieuses, entourent les gardiens de ce phare....

Coordonnées

LAT / LONG (NAD 83)

48 19'01.90"N / 68 52'00.70"W

48 19'58.00"N / 68 50'59.70"W

48 20'18.70"N / 68 50'01.20"W

48 20'52,40"N / 68 48'16,30"W

48 21'55,50"N / 68 48'59,60"W

48 22'02,30"N / 68 48'10,00"W

48 21'57.20"N / 68 45'51.00"W

48 22'22.40"N / 68 43'24.60"W

Le plus gros canard de l'hémisphère Nord!

La région abrite la plus grande colonie d'eiders à duvet au Canada. Ce canard plongeur des mers, capable de descendre jusqu'à 25 mètres de profondeur, se distingue facilement des autres canards par son profil fuvant et sa longue plaque frontale. Connu pour son épais duvet isolant, la femelle tapisse son nid de son propre duvet.

Afin de les protéger, évitez les sites de nidification ou d'élevage. Le fait de contourner les couvées et crèches d'eiders à duvet contribuera également à les conserver

Un résident permanent de l'estuaire du Saint-Laurent.

Vous vous trouvez dans un secteur où il v a présence d'échoueries de phoques commun, une espèce en situation précaire. Ainsi, si vous apercevez des phoques attroupés hors de l'eau (battures, rochers, îles et îlots), il est important de respecter une distance de 200 mètres en tout temps et de 400 mètres durant la période critique de la mise bas (fin mai - début juillet) ainzsi que de diminuer le dérange-

Usages

le phoque commun sont indiquées sur la carte.

De plus, les jeunes phoques accompagnent les femelles à l'eau très tôt après leur naissance et souvent, ils s'échouent à marée haute sur les plages pour se reposer. Par manque d'expérience il manque parfois l'appel du retour de l'eau avant le retrait de la marée. Ainsi, si vous découvrez un jeune phoque échoué sur la rive et qu'il paraît seul et en détresse, la meilleure attitude est de ne pas intervenir.

ment. Les zones les plus sensibles pour Sa mère est probablement non loin de là...

Services

e

Abri naturel	Arrêt d'urgence	Aire de repos	Rampe de mise à l'e	Mise à l'eau	Hébergement	Camping rustique	Camping commercia	Marina	Stationnement	Toilettes	Douches	Buanderie	Eau potable	Information touristiq	Institution financière	Restauration	Épicerie et dépanne	Table à pique-nique	Randonnée pédestr	Commentaires	
	•	•																	•		
•	•	•				•			•	•								٠	•	B,C,D,E	
						•				•									•	B, C, D	
•	•	•					•									•		•	•	A, B, C	
•		•																	•	В	
•		•																	•	В	
•		•																	•	В	
•	•	•	•		•				٠	•			٠	•		•		٠		Е	

Certains usages et services peuvent se trouver à 1 kilomètre du site principal

BIC05 BIC06 Commentaires :

Nº du site

SFA02

SFA03

SFA04

BIC01

BIC02

BIC03

BIC04

- A Batture asséchée à marée basse. Surveillez l'heure des marées pour v accéder.
- B Autorisation d'accès au parc national du Bic obligatoire pour arrêt terrestre sur le territoire.

48 23'40.90"N / 68 40'35.00"W Pointe à Santerre Sud

- C Réservation préalable obligatoire avec document « autorisation de séjour » pour le camping. Tél. 418 736-5035 Sans frais 1 800 665-6527
- D Pour se rendre au camping rustique « La Coulée » En longeant le littoral, un mât ayant un drapeau du Québec vous indiquera l'endroit où accoster le long de la plage. De cet endroit, vous verrez l'entrée par l'aire de feu commune
- E Postes de percep ion (pour autorisation d'accès au parc national du Bic).

Information touristique:

Société de développement touristique Bic/Saint-Fabien, 33 route 132 Est, Saint-Fabien, Tél. 418 869-3333

NAVIGATION

- Carte marine : 1236
- Plan d'eau défini : Zone 3 (Zone 2 dans les baies protégées par les îles, îlots ou péninsules).
- Itinéraires possibles classifiés : Exigeants (Modérés en zone 2).
- À marée basse. l'estran peut atteindre une distance de 1 km par endroit.
- Île du Ric- Par marée descendante et vent du Nord-Est : Hautes vagues dans le chenal séparant l'île de la côte
- · Île du Bic Secteur Nord, près du phare de l'île Bicquette- Par vent du Nord-Est : Vagues considérables.
- Île du Bic Propriété privée : Aucun débarque-
- Attention : Zone de trafic maritime dans le secteur du Havre du Bic (site BIC05).
- · Vérifiez la table des marées et les conditions météorologiques avant votre départ.
- · Marées et niveaux d'eau : 1 877 775-0790

Pour informations et votre sécurité :

* Lire attentivement le Guide bleu avant votre dénart

NUMÉROS D'URGENCE

- Sûreté du Québec URGENCE : 911
- · Garde côtière canadienne SAUVETAGE MARITIME: VHF 16 (156,8 MHZ)
- Environnement Canada MÉTÉOROLOGIE Radiométéo : 162.475 MHz. 162.55 MHz. 162.40 MHz
- Radio VHF: voie 21B (161.65 MHz), voie 83B (161,775 MHz), Voie 25 B (161,85 MHz)
- Service hydrographique du Canada CARTES MARINES ET INFO MARÉE : www.cartes.gc.ca, 1-877-775-0790



Ce te carte intègre des informations géographiques de sources gouvernementales. Pour des besoins de représentation certaines données ont subi des transformations et des adaptations qui ont pu modifier la donnée originale.

Nom du site

Anse à Capelans

Baie du Ha! Ha!

Havre du Ric

Anse à Mouille-Cul

Plage du Chalet Lyman

Anse aux Bouleaux-Est

Vieux Quai de Saint-Fabien-sur-Mer

Camping rustique La Coulée

Données originales utilisées - Base de données topographiques du Québec - 1997 à 2002 (BDTQ) à l'échelle de 1/20 000 Source des données ut lisées Ministère des Ressources naturelles de la faune et des Parcs © Gouvernement du Québec







Pour plus d'information

Pour devenir membre et obtenir le Guide bleu et les cartes, remplissez le formulaire d'adhésion disponible sur le site Internet www.sentiermaritime.ca ou communiquez avec la Fédération québécoise du canot et du kayak au (514) 252-3001 - www.canot-kayak.qc.ca.

Pour des informations régionales et pour vous impliquer de façon concrète dans le projet, veuillez vous adresser aux responsables des routes bleues dont vous trouverez les coordonnées sur le site Internet du Sentier maritime.







